

LA LETTRE DE CARLES

n° 113

avril 2025 – juillet 2025

ASSOCIATION "MAS DE CARLES"
140, chemin de la Garenne
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON
Siège social :
27, rue des Infirmières - 84000
AVIGNON

Téléphone : 04.90.25.32.53

Télécopie : 04.90.15.01.37

Compte CIC Les Angles FR76 1009
6182 7900 0817 2020 111

Courriel : info@masdecarles.org

Site : www.masdecarles.org

EDITORIAL

Assemblée générale du 10
avril 2025

Rapport moral année 2024

En préambule nous tenons à saluer la mémoire de Gervais et de Jean Noël, résidents, de Patrick Chevrant Breton administrateur du fonds Joseph Persat, de Martial, ancien résident et de Thérèse Pety doyenne des adhérents de l'association qui nous ont quitté l'année dernière.

Les défis auxquels nous devons faire face

Nous devons assurer la spécificité de Carles qui est de proposer un accueil dans le temps long pour permettre à ceux qui arrivent de

retrouver un accès aux soins, à la sécurité physique et mentale. Pour y parvenir nous proposons un accompagnement individuel qui s'imbrique dans une vie collective qui, au rebours de la société actuelle individualiste et consumériste, en revient à l'intuition première qu'un être humain trouve plus facilement sa place dans un groupe dont il partage les objectifs et qui lui assure, en retour, la sécurité à laquelle il aspire. L'accueil à Carles est ainsi confronté au double défi, d'une part faire tenir ensemble la communauté des résidents, des salariés et des bénévoles qui doivent lutter contre le laisser aller vers l'individualisme ambiant et d'autre part s'adapter aux difficultés de personnes en proie à des problèmes de santé, à des peurs liées à la grande précarité, à des problèmes d'addictions mortifères.

Nous devons également assurer la pérennité des financements de l'association. Il nous faut être vigilants à maintenir les financements publics qui représentent la plus grande part de nos ressources nous sommes, en effet, reconnus comme un maillon indispensable de la politique de lutte contre l'exclusion. Dans cette période de forte tension sur les dépenses publiques en général et dans les secteurs de la cohésion sociale et de la santé en particulier, nous devons également renforcer de nos actions de recherche de financements privés (dons, mécénat et bénévolat). Enfin nous devons poursuivre et amplifier nos efforts pour mieux vendre notre production. Ces ressources : financements privés et recettes de la ferme représentent près de la moitié du total de nos financements.

Nous devons enfin, assurer la vitalité du conseil d'administration pour que cet organe essentiel à la dynamique de l'association reste suffisamment étoffé et pluridisciplinaire pour en assurer l'avenir.

En 2024

Nous avons mis en œuvre les grandes lignes définies par le conseil d'administration en 2023, à savoir :

Rénover le mode de gouvernance, notamment en instaurant une présidence collégiale. Depuis un an nous sommes trois : Hélène Bout, Marie-Hélène Cuvillier et moi-même à présider le conseil d'administration et le conseil de présidence. Je tire personnellement satisfaction de la manière dont cela a fonctionné entre nous au cours de l'année écoulée.

Installer un fonctionnement régulier du Conseil de maison, non seulement pour donner la parole aux résidents, mais aussi

pour échanger et décider en commun de telle ou telle disposition relative à la vie de la maison. Ce conseil composé par des représentants des résidents (en majorité) et par des représentants des salariés, des bénévoles et du conseil d'administration est en charge de faire émerger des propositions que la direction ou le conseil d'administration seront chargés de mettre en œuvre. Nous avons également confirmé que la journée RSB serait dorénavant annuelle. Cette année, les résidents, les salariés et les bénévoles ont planché sur le thème du compagnonnage. Cette journée studieuse s'est achevée par un repas pris en commun qui a rarement été l'occasion d'échanges aussi confiants entre les uns et les autres.

Nous avons aussi innové. D'une part, à la suite d'échanges lors du conseil de maison, il a été décidé d'enchaîner, le mardi, la réunion de l'équipe des salariés et de celle des résidents. L'objectif est d'élargir le groupe des résidents et de favoriser les échanges avec les salariés. D'autre part, nous avons testé un nouveau format de réunions par petits groupes (5/6 résidents, 1 salarié et membre du conseil de présidence). Les premières furent des réunions préparatoires à la journée RSB, elles ont rencontré un véritable succès ce qui nous a conduit à renouveler l'expérience en 2025.

Nous sommes parvenus à équilibrer nos comptes après deux exercices difficiles, mais les pertes cumulées en 2022 et 2023 ont fragilisées durablement notre trésorerie. D'autant que nous avons dû autofinancer des dépenses importantes pour mettre à niveau notre installation d'alimentation en eau potable ainsi que pour réparer des malfaçons à la chèvrerie et à la fromagerie. Nous terminerons en vous parlant de l'activité de nos deux fonds de dotation. Le fonds de dotation Joseph Persat, créé en 2013, porte les propriétés foncières de l'association. D'une part il possède la propriété de Carles dont il a confié la gestion à l'association. D'autre part il possède, depuis 2019, la propriété du Château de Manissy. Les vignes et la cave sont louées. Les bâtiments d'habitation permettent de loger les derniers représentants de la congrégation de la Sainte Famille à l'origine du leg en 2019, les autres locaux sont loués ou en cours de réhabilitation. Le fonds Joseph Persat est autonome financièrement, ses ressources sont consacrées à la rénovation et à l'entretien des logements, de la chapelle ainsi que des terres ne faisant pas partie du vignoble. Le fonds Mas de Carles a été constitué en 2021

pour recevoir certains dons et legs en numéraires destinés à l'association. Depuis son origine, il lui a versé, régulièrement, des aides financières quand cela s'est avéré nécessaire.

Les perspectives 2025

Nous devons entretenir le dialogue entre les membres de la communauté à travers des rencontres régulières. Un nouveau conseil de maison sera désigné par tirage au sort dans quelques semaines. Nous nous rencontrerons, en petits groupes, pour rédiger le nouveau règlement intérieur de la maison qui sera adopté par le conseil d'administration, probablement début juillet. Une journée RSB sera organisée en fin d'année, ainsi qu'une Rencontre Joseph Persat en octobre.

Au gré de ces rencontres, nous nous redirons ce que signifie notre présence à Carles, nous redirons que l'activité est au cœur de cette présence car c'est par elle que la communauté prend vie. Ces rencontres doivent aussi permettre d'anticiper, voire de gérer les conflits qui naissent inévitablement dans une communauté comme la nôtre. Conflits d'egos blessés, conflits liés aux effets des addictions dont un certain nombre sont malades. Nous devons, collectivement reprendre la main dans ces domaines.

Pour y parvenir, nous devons assurer la cohérence entre les équipes de résidents, de salariés et de bénévoles. Une organisation doit être mise en place qui recense et met en œuvre systématiquement les ressources disponibles dans chacune des équipes. Nous avons déjà deux équipes qui fonctionnent sur ce modèle : la cuisine et l'équipe qui assure une partie des travaux d'entretien des bâtiments, nous devront en créer d'autres.

Concernant les activités de la ferme, nous poursuivons les objectifs définis en 2024 de favoriser le plus possible, la mixité des équipes entre résidents, salariés en insertion et bénévoles. L'objectif est, sous la responsabilité de l'encadrant technique, de valoriser le travail des résidents qui non seulement sont les acteurs majeurs de la production agricole, mais sont également en mesure d'accompagner les salariés en insertion.

Nous aurons à cœur d'augmenter les lieux de ventes (marché du samedi matin à Carles, clic&collect à Montfavet, marché de l'Oulle à Avignon...) car c'est à travers ces ventes directes que nous valorisons au mieux, d'un point de vue humain comme d'un point de vue financier, le travail

accompli à la ferme. Nous devons aussi accentuer la recherche de financements pour maintenir le matériel agricole

Enfin, nous poursuivons nos propositions d'événements culturels et d'invitations à venir nous rendre visite. Les journées de ferme en ferme auront lieu à la fin avril, un nouveau concert sera organisé sur la propriété au mois juin et nous restons attentif à la possibilité de renouveler l'expérience réussie en 2024 à l'Autre Scène de Vedène. L'équipe de Culture à Manissy continuera à proposer des expositions et des visites des fresques de la Chapelle. Et nous aimerions réactiver l'atelier d'écriture qui avait produit un travail remarquable il y a quelques années, et peut-être l'ouvrir au théâtre ou au chant.

Comme vous pouvez le voir nous avons de nombreux objectifs à atteindre, des projets plein les cartons. Les fondations de la maison restent solides et le conseil d'administration reste fermement attaché à la défense des valeurs qui font la spécificité de Carles en tant que Lieu à Vivre. C'est au nom de la préservation de cette spécificité que nous vous remercions pour votre présence aujourd'hui et pour votre soutien. Soutien multiforme (adhérent, bénévole, donateur, ambassadeur) qui nous est indispensable pour assurer l'avenir de notre association.

Joël Aymard

Co-président Mas de Carles.

Assemblée Générale de l'association Mas de Carles.

Le 10 avril une cinquantaine d'adhérents, résidents et salariés se sont retrouvés au Mas pour l'assemblée générale ordinaire (exercice 2024) présidée par les co-présidents e.s Joël Aymard, Hélène Bout, Marie-Hélène Cuveillier.

Comme à l'accoutumée, l'AG commence par la lecture, faite par Joël Aymard du testament de Joseph Persat :

"Un homme découvrit un trésor caché dans un champ. Dans sa joie, il s'en alla, vendit

tout ce qu'il possédait et acheta le champ (Évangiles de Mt 13,44).

Cet homme, c'est moi-même. Le trésor, c'est le Mas de Carles. Un jour, j'ai découvert Carles. Ce fut, pour moi, un émerveillement. Je découvris un site exceptionnel. Il s'en dégageait une ambiance de paix, avec un certain fond de mystère. J'ai été séduit. J'ai compris qu'il y avait là quelque chose à faire, une chance à ne pas manquer. J'ai passé une grande partie de ma vie à accueillir : j'y ai vu là l'aboutissement d'un projet.

Les plus déshérités, ceux qui n'ont plus de famille, de travail, y auraient leur place. Tous ceux qui ont soif de paix, de calme, d'amitié, y viendraient. Une vie fraternelle de partage y serait possible loin de tout ce qui divise : l'argent, la race, la culture, etc. Carles deviendrait un lieu fort pour de nouveaux départs.

Carles a une vocation d'accueil. Depuis des années, Carles a accueilli des milliers de personnes et ce sont les plus pauvres qui y ont trouvé demeure. C'est pourquoi je demande aux membres de l'association d'entrer dans ce mouvement d'accueil, déjà réalisé en partie, pour le développer et le soutenir avec désintéressement...

Carles ne deviendra jamais un objet d'intrigue, un lieu de trafic, de commerce ou réservé à quelques-uns ».

Fait à Avignon, le 15 janvier 1981

Père Joseph PERSAT, Fondateur du Mas de Carles.

Joël Aymard procède au décompte des voix. Sur les 107 adhérents à jour de leur cotisation, 44 sont présents. 42 pouvoirs ont été validés, attribués aux adhérents présents ce qui donne 86 votants. Le quorum étant fixé à 54, l'assemblée peut délibérer valablement.

2024 en chiffres

91 personnes différentes accueillies dont 18 femmes

67 personnes différentes hébergées

15.071 journées d'hébergement

40 personnes hébergées par jour en moyenne

38 personnes différentes hébergées dans le cadre du Lieu à Vivre

14 personnes différentes hébergées en Pension de Famille

24.243 repas servis en 2024

2 personnes reçues en accueil de jour

23 personnes accueillies dans le cadre de l'insertion par l'activité économique

12.536 heures de travail réalisées dans le cadre du Chantier d'Insertion (ACI)

40 bénévoles actifs pour 4 Équivalents

Temps Plein

Une équipe composée de 10 salarié.e.s permanents et 2 stagiaires qui ont passées quelques mois au Mas.

La vie de l'association

Association Loi 1901, avec Conseil d'administration, conseil de présidence, l'Assemblée Générale est souveraine dans l'approbation des rapports moral, d'activité, financier la prise de décisions.

Le Mas de Carles est un Lieu à Vivre agréé OACAS (Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires)

Être accueilli dans ce lieu à vivre c'est être accueilli dans une communauté de vie, dans la durée et en accepter les règles : être logé dignement, pouvoir manger régulièrement et sainement, être accompagné dans le soin (et l'insertion pour qui le désire), partager une activité avec d'autres afin de retrouver une dynamique de vie. S'inscrire dans une relation apaisée avec les autres et dans sa propre vie.

L'animation de ce « lieu à vivre » est assurée par 11 salariés et une quarantaine de bénévoles actifs. Résidents et salariés en insertion prennent une grande part dans la vie de la maison.

Évènements en 2024

Sur place, la manifestation « Ferme en ferme » les 27 et 28 avril ; la journée Porte Ouverte le 22 septembre ; des concerts à Carles : le 30 mai 2024, le groupe Swing Pulse de Gilbert Scotti et le 18 juin (dans le cadre du festival des choralés) « Haut les chœurs » 45 musiciens et 40 choristes du conservatoire d'Avignon se sont produits devant 250/300 spectateurs pour interpréter

A l'extérieur : la fête des foins à Montfavet. C'est la 3ème fois que nous participons à cette fête qui permet de belles rencontres et offre des dégustations de confitures et fromage ;

Les forums des associations de Pujau d'Avignon et de Villeneuve-les Angles ; la fête de la chèvre à Saint Victor la Coste ; les « forums emploi » à Villeneuve-les Angles et à Roquemaure ; le concert proposé à « l'Autre scène » de Vedène, le 5 octobre, avec l'harmonie départementale du Vaucluse dirigée par Pascal Tramier. Pendant le concert, lecture de textes extraits de l'atelier d'écriture du Mas de Carles (« Et puis ce fut le printemps »). Ce concert a réuni 150 personnes.

L'accueil et l'accompagnement.

Le lieu à vivre et ses 4 piliers : l'hébergement et l'habitat, sans limite de temps ; la vie commune avec résidents, salariés, bénévoles ; l'activité, la citoyenneté (accès aux droits, à la culture, à la formation, à la famille). Le taux d'occupation du LAV : a été de 88% (87% en 2023).

La pension de famille comprend 13 logements, répartis en trois lieux sur l'ensemble de la propriété. Créée pour y accueillir les plus anciens. Taux d'occupation 96%.

L'urgence-Accueil immédiat : 3 places. Taux d'occupation : 77%.

L'accompagnement socio-éducatif

La santé : coordination du parcours de soins global, mise en place et coordination de soins à domicile ; accompagnement auprès des médecins généralistes spécialisés.

L'administratif : accès aux droits, suivi budgétaire, démarches avec France Travail, accompagnement vers un logement extérieur.

L'emploi

Quand ils le souhaitent, les résidents sont accompagnés dans un projet professionnel

L'animation, les loisirs, la citoyenneté

Sorties en plein air, activités sportives, lotos au Mas, confection des épouvantails pour de les journées « Ferme en ferme » avec les élèves du collège du Mourillon, concerts, cinéchange, sorties théâtre...

L'activité

Dans le droit fil de la création de la maison, l'activité est une des quatre composantes « du lieu à vivre » (on veut tenir la maison ensemble), une dimension protégée par l'adhésion au statut d'Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires (OACAS) renouvelé l'an dernier, qui admet en outre l'accueil de personnes sans papiers en vue de la constitution d'un dossier de régularisation.

Les activités de la ferme

Élevage caprin et fabrication de fromages : activité assurée par des résidents, des salariés en insertion, des bénévoles, pilotée par Matthieu.

Maraîchage et arboriculture, assurés par des salariés en insertion, des résidents, des bénévoles, pilotés par Pascal récemment embauché. Un chiffre : récolte de 2 tonnes d'olives, bien au-delà de l'année précédente. **Transformations alimentaires**. La cuisine a servi 37 000 repas, confectionnés par Joël, cuisinier en chef, épaulé par 3 équipes de bénévoles et deux résidents.

L'atelier **confiture** est géré par des résidents avec Éric comme principal acteur, épaulé par Nordine et Agnès. L'atelier s'est diversifié dans la **transformation** de nos produits : productions de rillettes, pâtés, coulis de tomate, poulet basquaise...

Entretien et travaux : grosse présence autour des **espaces verts** : débroussaillage, tonte, entretien des parterres, arrosages, à effectuer régulièrement (Cédric, Camel, Joël, Moussa, Mamadou, Jean...);

Travaux : les bâtiments doivent être régulièrement entretenus et faire l'objet de réparations multiples : fuites d'eau, problèmes électriques, chauffage, casses, remise en état des appartements etc... En 2024, lancement du chantier de traitement de l'eau du forage. Ce chantier, en cours de finition, mobilise intervenants extérieurs, résidents, bénévoles de BRICOMAS.

La vie de la maison requiert l'accomplissement de multiples tâches au quotidien pour le bien-être de tous : préparation du café, services des tables, vaisselles, lavage du linge, entretien des parties communes, toutes tâches assurées par les résidents à tour de rôle.

Le chantier d'insertion.

26 personnes ont été salariées sur le chantier d'insertion en 2024. Salariées en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) pour 26 heures hebdomadaires. Leurs activités s'exerçaient sur 3 secteurs : chèvrie-Fromagerie, maraîchage-arboriculture, entretien de l'espace naturel. Les personnes accueillies sur le chantier cumulent plusieurs difficultés (sociales et économiques) qui sont autant de freins à l'insertion professionnelle. Au Mas de Carles, on fait de l'insertion-réinsertion sociale, préalable incontournable à l'insertion par l'emploi.

Après échanges, le Rapport d'Activité est adopté à l'unanimité des votants.

LES FINANCES

Les comptes annuels de l'exercice 2024 sont présentés et analysés par le trésorier, qui rappelle en préambule que 60% du budget est assuré par un financement public, 40% par des fonds propres.

Pour l'exercice 2024, le BILAN de l'association s'établit à 1.870.035 € (contre 1.966.555 € en 2023)

Produits d'Exploitation : 1.325.305 € contre 1.538.025 € en 2023,

- Charges d'exploitation : 1.400.788 € contre 1.649.598 € en 2023,
- Résultat courant non financier : -75.483 € contre -111.573 € en 2023,
- DEFICIT de l'exercice 2024 : -1.784 € contre -36.139 € en 2023.

L'ensemble des comptes, dans leur détail, est à la disposition des adhérents pour consultation en prenant RV avec le Trésorier Pierre Bonnefille. C'est lui qui lira le rapport de l'expert-comptable empêché mais ayant effectué le contrôle et donné son accord.

Après l'analyse poste par poste des comptes de l'exercice 2024, ces derniers sont **validés et adoptés à l'unanimité**.

L'assemblée générale décide d'augmenter la cotisation 2026 à 25€/an : **décision approuvée à l'unanimité**.

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Renouvellement du tiers sortant : Jean Marie Dor, Gérard Fumat, Christiane Rochas sont renouvelés à l'unanimité pour un mandat de 3 ans. Marie Paule Rault n'a pas souhaité poursuivre l'aventure. Merci à elle pour ce qu'elle a donné de présence et de savoir-faire.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit :

Jacinthe Aguetant, Joël Aymard, Jean Claude Bizet, Pierre Bonnefille, Hélène Bout, Marie-Hélène Cuvillier, Jean-Marie Dor, Gérard Fumat, Josette Lambert, Hubert Legeay, Robert Mazzocchi, Olivier Pety (président d'honneur) Roseline Ponceau, Christiane Rochas (*décédée au lendemain de son renouvellement*), Jacques Vivent.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h30.

n'est pas de durcir le barème (et son accès), il est de mettre au cœur de celui-ci une logique de remobilisation des personnes ». Il n'empêche ! *Le Secours Catholique* souligne le raccourcissement des délais d'appel et la suppression de la commission chargée de les examiner. *Le Conseil National de Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* réitère son opposition de principe à la sanction concernant ce public fragile. *La CFDT* regrette la fragilité du volet accompagnement « pas à la hauteur des enjeux ». *Le président du groupe SOS* dénonce « les rabots aveugles et contre-productifs » appliqués au secteur social (« qualifié de dépensier »), le temps absorbé par « les actions administratives stériles au détriment d'actions urgentes », l'engorgement des centres d'accueil « faute de logements disponibles et d'une politique migratoire qui bloque la régularisation des sans-papiers ». Le lieu du combat pour réinventer l'avenir se dessine clairement !

Extraits du Journal La Croix (02.06.2025).

« L'espace associatif reste assez clivé entre des structures qui fonctionnent encore sur des schémas d'organisation plutôt verticaux et hiérarchisés, et des collectifs ou mouvements qui sont plus horizontaux. L'organisation des collectifs, plus récents, ne dépend pas d'une personne ou d'un groupe de quelques individus, mais de l'ensemble de ses membres qui ont tous un rôle à jouer. »

Laurent Lardeux, Le journal d'ATD, (06/2025).

« J'ai la conviction que la façon dont nous héritons des textes du passé détermine l'avenir... Pour penser le présent il faut savoir échapper à sa proximité, parce que la pression de l'immédiateté et sa myopie le mettent à distance au lieu de nous le rendre compréhensible... » (*Marc Crépon*)

Divers : 39 personnes relevaient du RSA. 20.551 repas ont été servis.

Vos dons... Dons numéraire : 45.521 € ; Participations résidents : 30.957 € ; Dons alimentaires : 40.993 € ; Ventes des produits de la ferme : 43.816 € ; Adhésions : 2.860 €. Au total les ressources propres de l'association correspondent à **42,6 % des recettes de l'association**.

Sans vous tou(te)s (résidents, donateurs, acheteurs, adhérents), rien ne tient. Un immense merci à vous qui permettez à l'association de maintenir sa présence auprès des résidents.

LA VIE AU MAS

« **Ferme en ferme** ». Comme chaque année, la dernière semaine d'avril les résidents du Mas ont fait la preuve qu'ils savaient exister par eux-mêmes. Ils ont durant tout un week-end faire partager les merveilles de leur ferme... le tout agrémenté d'un repas spécialement préparé par le « chef » Joël entouré de ses habituels collaborateurs. Un vrai régal.

Christiane Rochas. Pas facile, la baronne ! Mais engagée comme pouvait l'être celles et ceux de sa génération dans la vie du quartier et de la paroisse ; de l'Eglise par son engagement auprès des plus pauvres (à Carles, dont elle restera administratrice jusqu'à la fin). Et sa présence auprès des gens du voyage, fragile voyageuse rugueuse au milieu des « rugueurs » du temps de leur vie à eux... Et ce lien jamais démenti à Joseph Persat. Mais aussi cette exigence râpeuse, excessive dans la colère comme dans l'attachement. L'amour exclusif de sa Mimi, ce goût prononcé des bonnes choses de la table qui n'aidait pas sa santé physique. Et l'étude du provençal. Et ces temps de confidences échangées avec celles et ceux qui embrassaient ses combats. Et la sourde colère devant la maladie qui l'envahissait et la ralentissait peu à peu. Aujourd'hui, envie de lui redire la parole du poète : « *Les traces / que tu aspire à laisser, / qu'elles disent à ceux / qui continuent la chaîne / que tu as œuvré avec*

DITS

« D'après le rapport annuel de la Fondation pour le Logement des Défavorisés, publié en février dernier, on estime aujourd'hui à 350.000 le nombre de personnes sans domicile, en hébergement ou à la rue. En 2012, elles étaient 143.000. »

Journal La Croix, 30.05.2025

Du côté du RSA, les conditions de son obtention se durcissent, malgré les dénégations gouvernementales : « *L'objectif*

AUJOURD'HUI

L'accueil... Au 31 juillet 2025 **71 personnes différentes** ont été accueillies au Mas.

Hébergement : **53** personnes ont été hébergées (**30** pour le Lieu à Vivre -4.556 journées-, **13** en Pension de famille -2.084 journées-, **10** en accueil immédiat -451 journées-).

CDDI : 18 personnes accueillies sur le chantier d'insertion (9.249 h).

le désir / de leur remettre plus que tu n'avais reçu. »¹

C'est bien de ce « plus » dont nous avons voulu témoigner au matin du 14 mai, dans l'intimité du crématorium d'Avignon. Car tel était bien son projet. Nul doute que son frère et Roger et Mimi et tant d'autres sauront maintenant lui expliquer cela, entre deux nuages, dans la proximité de Celui qui ne cesse de nous inviter à nous réconcilier avec nous-mêmes pour savoir accueillir avec gratitude la vie vivante.



Peut-être lui murmureront-ils, avec nous, ces paroles : « *Abats tes cloisons / repousse tes murs / démantèle tes défenses : / pour jaillir et demeurer / la joie et la lumière / ont besoin de l'espace / le plus vaste.* »² Et dans ces mots elle reconnaîtra le chemin désormais offert, à jamais donné « *là où boire goulûment à la source* » de toute paix et pouvoir le partager avec elle, enfin ! Ce que quelques-uns, à Châteaurenard, ont déjà pu goûter avec elle, à ce que l'on a dit. Paix à toi. Et comme aurait dit Joseph : « Merci madame ».

Robert. Il était arrivé au Mas, sérieusement touché par un cancer. Il était venu pour mourir. Il avait trouvé place dans la maison Jean Farines, réservée aux anciens (et aux malades, donc). Il aura pris le temps de se soigner, de se laisser reconquérir par la vie (malgré sa maladie), au fil des plats qui lui étaient montés en chambre et des petits services qu'il pouvait rendre à la maison (comme plier la lettre de Carles, qui échappait pourtant à sa compréhension puisqu'il ne savait pas lire, ou si peu). Il est

parti dans la matinée du 12 juillet, après avoir laissé des directives anticipées claires : pas d'acharnement, pas de réanimation. Ce que les pompiers ont respectés à la lettre. Une cérémonie au crématorium d'Avignon nous a rassemblé à quelques-uns de Carles pour lui souhaiter un bon voyage, « *graver l'infini sur les papiers fragiles de l'existence, saisir ne serait-ce qu'un court instant, le sens des choses, casser l'événement comme on casse une noix, le forcer pour qu'apparaisse le fruit.* »

Monique. Avec Jean-Marie (membre du conseil d'administration de l'association), leurs enfants Evelyne, Sylvie, Philippe, Gilles et leurs petit-enfants, nous avons accompagné Monique à sa dernière demeure ce jeudi 24 juillet. Nous avons relu quelques lignes de la lettre de saint Jean : « *Bien-aimés, nous, nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons nos frères. Celui qui n'aime pas demeure dans la mort.* » Et devant les récits de la vie de Monique nous avons partagé ces quelques mots de Simone Veil : « *Il restera de toi ce que tu as donné au lieu de le garder dans des coffres rouillés. Il restera de toi, de ton jardin secret, une fleur oubliée qui ne s'est pas fanée. Ce que tu as donné en d'autres fleurira : celui qui perd sa vie un jour la trouvera.* » C'était notre cadeau pour une vie largement donnée. Merci Monique.

Concerts au Mas. D'abord ce fut le *Trio Swing Pulse* (le 30 mai) qui a régalié la maison d'un concert jazz, sous le micocoulier quarantenaire de la cour, au profit de l'association qui proposait buvette et petite restauration pour accueillir les visiteurs et régaler la mi-temps. La vingtaine de résidents présents avaient auparavant participé à la mise en place et à la propreté de l'espace. Merci à ce trio de nous avoir « épousé » aussi étroitement et un grand bravo pour la qualité de leur musique.

Et le 20 juin, c'est *Jean-Paul Favier* qui a offert un temps musical au Mas, avec un répertoire de chansons actualisé. Merci à lui d'avoir accepté de nous proposer ce moment... qui faisait le pont avec le 21, jour de la fête de la musique.

Réunion des bénévoles. Ce 5 juin, les responsables des bénévoles du Mas avaient

décidé de proposer cette rencontre à Manissy. C'est l'équipe de « Cultures à Manissy » qui s'est chargée de l'accueil. Grand merci à elle Une belle occasion de faire le lien entre le Mas et Manissy (par Joseph Persat interposé, fondateur du Mas dont l'éducation avait été confiée aux Missionnaires de la Sainte Famille). Une opportunité pour découvrir la peinture murale réalisée sur les murs intérieurs de la chapelle. C'est Pierre Cayol, le peintre, qui a présenté lui-même son œuvre sous l'œil et l'oreille de la vingtaine de présents.

Visite. Samedi au milieu des bruits de bottes qui retentissent aux quatre coins de notre monde, un groupe de la paroisse du Sacré-Cœur a pris du temps pour venir rendre visite au Mas, avec Pascal, leur curé. Ils avaient entendu parler de Carles, quelques mois plus tôt, à la suite des obsèques de Martial, un ancien résident du Mas, célébrées dans leur paroisse. Comme « un soleil enfant sur une eau obscure »³. Pour briser la distance géographique qui, parfois, même minime, nous sépare. Pour vaincre aussi l'autre distance, celle qui tient éloignés (et parfois étrangers) des moins chanceux de notre société. Et en plus, ils ont laissé derrière eux un chèque conséquent. Un chaleureux merci à tous.

Au jardin. Lentement Pascal éveille la terre aux récoltes à venir. L'amandier l'a précédé, comme un exemple et un rappel : la fertilité et le fruit ne nous appartiennent pas. Mais nous appartient, quoiqu'il en soit, cette volonté de préparer nos terres à une fécondité qu'elle n'a longtemps pas soupçonnée. Avec la belle équipe du chantier d'insertion, qui travaille la terre autant qu'elle lutte contre l'invasion de sangliers jamais repus, la production reprend un rythme de croisière, actuellement en partenariat avec l'association montfavétaine de l'Espelido. Et le marché recommence à se colorer des couleurs multiples de ce que le maraîchage peut offrir de meilleur.

La vie brève. Ce 16 juin, les cigales entonnent (enfin) leur chant d'été. Chacun sait qu'après sept années (et parfois plus) passées en terre, elle émerge de la nuit pour éclabousser le ciel de leurs stridulations (on dit cymbalisation qui est aussi le chant pour attirer les femelles) et réjouir l'air de la dentelle de leurs ailes. La

¹ Charles Juliet, *A voix basse*.

² Ibid.

³ Yves Bonnefoy, *La terre : le leurre du seuil*, dans *Poèmes*, nrf, Gallimard, 1982

vie brève, en quelque sorte. Bien sûr, comme l'écrivait Philippe Jaccottet, « à ramasser les tessons du temps, on ne fait pas l'éternité. Le dos se voûte seulement. »⁴. Belle occasion de penser à celles et ceux dont une partie de la vie s'est déroulée à l'ombre de la rue, des addictions, des pertes familiales et autres : la vie brève, retrouvée, ne nous dispense pas d'écouter la musique de la vie de ces personnes cherchant à féconder la part qu'ils en peuvent de la vie.

C'est le soir. La nuit noire même. Et dans ce sombre moment le bruit d'une voiture qui tourne en rond dans la maison. A l'intérieur trois hommes qui cherchent à sortir de la maison, après s'être laissé enfermer : ils ont laissé passer l'heure de la fermeture des portes... et (accueillis, accueillant) l'alcool ne les a pas aidés à la lucidité. Alors les deux compagnons se lèvent, vont discuter avec les occupants de la voiture, finissent par trouver une solution d'attente avant la réouverture des portes de la maison. Félicitations les hommes. Réponse : « C'est normal, c'est notre maison ! » Ah, oui : les deux sont accueillis au Mas dans le cadre de l'OACAS qui prévoit officiellement une place pour les sans-papiers. C'est bien leur situation, tous deux participant aux activités proposées par le Mas. Et ni la nuit, ni la précarité de leur statut n'auront empêché leur décision. Soyez bénis !

Le feu. Pas grand-chose au regard de ce qui a brûlé, grâce à l'intervention rapide d'une bonne partie des résidents accompagnés par les salariés présents à ce moment-là... au prix de nos extincteurs qui devaient être contrôlés quelques jours plus tard (les vérificateurs ne viendront pas pour rien) et de quelques bassines d'eau subtilement déversées. Il a démarré devant la boîte aux lettres des voisins (sur notre terrain) et était quasiment éteint quand les pompiers sont arrivés : il ne leur restait plus qu'à noyer les fumerolles. Mais belle peur collective et rappel de la règle maison en été : pas de cigarette dehors... même muni d'un cendrier de poche. Tout est trop sec et fragile à ce moment de l'année.

Quand le conseil départemental de Vaucluse regarde ailleurs.

Après plus de quinze ans de soutien à l'action d'hébergement du Mas de Carles, le Conseil Départemental de Vaucluse a décidé de ne plus nous soutenir. Pour quelle raison les représentants de l'exécutif départemental

suppriment-ils purement et simplement le concours à une association qui œuvre depuis plus de quarante ans pour venir en aide aux plus défavorisés des habitants de son territoire ? Faire des économies ? Nous le comprenons. Mais supprimer purement et simplement une aide versée aux plus pauvres et qui représente 0,002% du budget annuel quel est le message ?

Car ne nous y trompons pas, nous sommes implantés au cœur du Grand Avignon. Ainsi que nous l'avons indiqué à Madame la Présidente du Conseil Départemental lorsque nous sommes venus plaider notre cause il y a bientôt un an, le rapport de l'audit commandé en 2021 par les administrations du Gard et du Vaucluse sur le Mas de Carles est très clair sur ce point « **Le Mas de Carles, un projet hors normes. De par son projet social, un projet d'innovation sociale qui réinvente les principes de vie communautaires en s'appuyant sur l'humanisme chrétien dans une posture d'Education Populaire. Et de par son implantation territoriale, une implantation et une activité à cheval sur deux départements et deux régions.** » On lit également dans ce rapport d'audit **que 47% des personnes accueillies au Mas de Carles sont originaires du Vaucluse.**

Face à l'augmentation généralisée de l'ensemble de nos coûts de fonctionnement et dans un contexte où depuis près de quinze ans nos financements publics sont gelés, nous sommes déstabilisés lorsqu'un partenaire sur qui nous comptons nous abandonne aussi brutalement. C'est mécaniquement plus de déficit et plus de fragilité pour notre structure. Nous allons, à nouveau, tenter de convaincre les édiles du Conseil Départemental de Vaucluse que la subvention symbolique qui vient de nous être retirée est un mauvais coup porté à l'action sociale au profit des habitants les plus pauvres du territoire. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite qui sera donnée à notre démarche.

Joël Aymard, Hélène Bout, Marie-Hélène Cuvillier, Coprésidents.es de l'association Mas de Carles.

MANISSY

Décès. Alors qu'il ne se sentait pas bien, le père Claude Avrillon accompagne **Pierre Bruyère** à l'hôpital. En observation tout l'après-midi, il décède victime d'un AVC en tout début de soirée le 4 mai. Il avait 91 ans. Après des études à Avignon, Lyon et Rome, il est ordonné prêtre dans la basilique St Antoine l'Abbaye, le 2 juillet 1961. Auparavant, il a dû se plier durant deux ans

aux ordres de la République et partir pour l'Algérie avec le contingent 1954. Il sera adjoint à l'aumônier de la région d'Oran (comme l'a rappelé avec une belle affection le président local de la FNACA). Après la reprise de sa formation, il sera professeur. Puis ce sera une quarantaine d'années de présence à Manissy partagée entre responsabilités pour la communauté (il sera le président de la SCI propriétaire des lieux), service paroissial pour Villeneuve les Avignon, et petit maraichage partagé avec ses frères Honoré et Jean (dans la fidélité à son origine rurale).

Le 13 mai, nous avons accompagné Pierre à sa dernière demeure, avec sa famille, les membres de la communauté des Missionnaires de la Sainte Famille (son autre famille), avec amis et paroissiens avec lesquels il avait partagé une belle et marquante présence pastorale.

Moins d'un mois après nous avons accompagné le père **Claude Avrillon**, le responsable de la maison de Manissy. Parti rendre visite à sa famille, il ne rentrera pas de cet ultime voyage. Toujours avenant pour nous autres, sa présence reste marquée par cette visite impromptue faite au Mas de Carles (avec Pierre Bruyère) à l'entrée de l'été 2017 et cette déclaration : « Voilà, on cherche une association à qui confier la gestion de notre maison de Manissy. » Bien sûr, nous nous connaissions depuis longtemps, puisque Joseph Persat a été formé par ces Pères Missionnaires de la Sainte Famille (MSF). Après réflexion, le conseil acceptera cette donation signée le 25 octobre 2019. Et nous avons entamé un compagnonnage fort avec lui, attentif à nous accompagner dans la prise en main de la maison (y compris financièrement), simple et fraternel. En repensant à ces quelques petites années partagées ensemble, je repensais à Philippe Jaccottet : « Si c'était la lumière qui tenait la plume ». Je crois bien que le rêve du poète s'est réalisé entre nous dans le respect de nos libertés réciproques. Toi, toujours dans le respect de ces « nouveaux venus » qui dérangaient, sans même s'en rendre compte, une histoire qui les dépassait. Ce don était devenu pour toi le moyen de communiquer ensemble. Et nous avons souvent questionné l'avenir de cette Eglise, appauvrie ici de ce qui semblait continuer à l'enrichir ailleurs. Je me suis alors rappelé quelques-uns des mots du poète Philippe Jaccottet : « *Dessiner l'ombre d'un vivant, / accueillir les mots / explosant*

⁴ Philippe Jaccottet, *Pensées sous les nuages*.

de soleil / expulsant la ténèbre ; / aimer la vie de chaque vie / l'offrir au jour et à la nuit, / devenir la clochette / annonçant qu'une porte va s'ouvrir ». Le 4 juillet, tu es revenu à Tavel pour y être inhumé au caveau des Missionnaires de la Sainte Famille. Tu nous manques déjà, Claude.

Colette. Dans un coin de nos mémoires, n'oublions pas Colette Lacombe (spiritualité jésuite CVX, matinée de franciscain sur le terrain), pour celles et ceux qui l'ont connue et que nous avons accompagnée de nos prières et de notre action de grâce en l'église Saint Jean Baptiste, à La Seyne sur Mer ce premier lundi du mois d'août. Elle n'avait pas la foi légère, mais absolument enracinée dans l'humanité en déshérence. Une femme d'ouverture et de prière (mais le cancer ne tient pas compte des qualités de celles et de ceux qu'il emporte). Nous nous rencontrons à côté de Manissy (où elle avait contemplé la peinture de Pierre Cayol), à Rochefort du Gard, exactement, pour nos rencontres semestrielles avec les aumôniers des Gens du Voyage. Un grand merci pour sa présence, la clarté de son regard et la joie qu'elle posait sur chacun. En communion avec ATD Quart Monde, elle faisait partie () de ceux qui croient fermement « qu'une société qui laisse de côté les plus pauvres n'est pas digne. » On avait déposé sur son cercueil le nez rouge du clown dont elle usait régulièrement auprès des malades à l'hôpital.

Concert. Le 1 juin 2025, un joli moment musical a rassemblé une cinquantaine de personnes autour de la peinture murale réalisée par Pierre Cayol. Ce Pierre à l'âge sans âge de ses pinceaux : l'éternité comme mesure. Et Marie, toujours à ses côtés, a choisi la mesure de sa tendresse et de sa générosité : le temps de l'autre comme étalon. Christine Lacombe et sa flute ont accompagné une méditation poétique portée par les voix de Marie Cayol et de Chantal Walter. Une heure de grâce et de silence partagé ensemble. Musique et couleurs se sont alliés pour nous offrir un temps un peu hors du temps : « Des entrailles de la vallée / s'élève un son de flute / Ivre enfin d'anonyme extase / montant encore, toujours plus haut [...] Vers la voute ardente / Soudain la traverse... » (François Cheng).

Suite. Après la magnifique peinture murale de la chapelle, souvent visitée depuis) Pierre

Cayol a décidé de compléter cette œuvre par l'ajout de deux vitraux en remplacement des fenêtres existantes. L'occasion de partager à nouveau sur la réalisation de cet « ajout » au beau travail déjà réalisé et d'associer Camel au pré-travail à réaliser pour permettre cette nouvelle étape. Et du côté de l'artiste toujours cette légèreté d'évidence et cette minutie dans le travail préparatoire. Un bel exemple de passion assumée.

POUR MEDITER

Morts de la rue.

Comme chaque année le journal La Croix (édition du mardi 20 mai), donne à ses lecteurs la liste des morts de la rue. 855 ont été recensés pour l'année 2024. Une liste effrayante dans laquelle le plus jeune était un bébé d'un jour, les plus vieux avaient 81 (mort la veille de Noël), 85 et 93 ans. Ici, pas de ségrégation : Ousmane et Mohamed côtoient Jean et Marie, Herman, Katiravelu, Oleksander, Kryzstof, Traian et Volodymir... Cette liste me donne à « voir » bon nombre de « sans nom ». Parmi eux, 12 bébés, 14 enfants, 7 ados, 23 femmes, 153 hommes. Sans nom ! Tantôt un homme, tantôt une femme, tantôt « une personne » quand nul ne sait plus s'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Ceux-là n'ont donc existé pour personne avant de mourir dans la rue, muets pour toujours parce qu'aucune bouche n'a prononcé leur nom ? Dans le sixième ou le septième pays le plus riche au monde, il y a donc des « sans nom » à venir finir leurs jours dans le puits obscur de mon silence, là, hors de toute reconnaissance. Comment croire cela possible ? Et l'accepter sans que ma propre vie en soit diminuée ? On me dira tout... tout ce qu'on voudra, sans doute, pour apaiser et justifier... Mais comment oublier ce qu'Emmanuel Lévinas écrivait : « *Le visage est la nudité la plus nue, le « sans défense » et « sans ressource » même, le dénuement et la pauvreté*

de l'absence qui constitue la proximité de Dieu, la trace. »⁵ Guère de place ici pour la sentimentalité ou le faux semblant, pour les mots troués de mes indifférences : « *Chaque exclu est un guetteur sur sa frontière. De l'autre côté de lui, l'homme n'existe plus, c'est la jungle. L'exclu est le dernier rempart de l'homme.* » (Jean Debruyne). Et c'est pour chacun de nous qu'il est rempart. Pour moi comme pour tous. Cette humanité sans nom, ces morts de la rue, sont ensemble comme « le poème pulvérisé » venu m'arracher aux petits arrangements avec mon peu d'égards pour ce qui n'est pas moi et cette humanité délaissée, mon humanité amputée de leur humanité oubliée au coin d'un rue, au bord d'un trottoir ou dans un recoin insignifiant de nos villes. Oserai-je vous parler d'un évangile venu jusqu'à moi pour m'inviter à la fraternité, « *ce mâât duquel un visage perdu, par instant s'éclaire et me regagne* » ?⁶

O.P.

UNE RECETTE

Tarte à la tomate et chèvre frais.

Ingrédients : 1 pâte brisée, 3 tomates, 1 fromage de chèvre frais, basilic, huile d'olives, moutarde

Préparation : étaler la pâte dans le moule ; badigeonner le fond de moutarde ; découper les tomates en rondelles et les disposer sur la tarte moutardée ; poser les morceaux de chèvres et de basilic ; napper d'huile d'olives
Cuire au four 180° pendant 25 à 30 minutes.
Bon appétit.

Joël, le cuisinot.

UN LIVRE

Pour cet été nous vous proposons la lecture de la dernière publication D'ATD Quart Monde, *Pour une nouvelle philosophie sociale : transformer la société à partir des plus pauvres* (aux éditions Le bord de l'eau). François Jomini, David

⁵ Emmanuel Lévinas, *Un Dieu homme ?*

⁶ René Char, *Le poème pulvérisé : biens égaux.*

Joussset, Fred Poché et Bruno Tardieu ont co-écrit (avec la collaboration de Guillaume Le Blanc) et la mise en commun de militant ayant l'expérience de la misère. Une manière renouvelée de faire de la philosophie pour faire entendre une pauvreté souvent mise sous le boisseau, voire largement justifiée. Les auteurs en prennent un juste contrepied : « C'est par l'expérience de l'injustice et par la pensée de celles et de ceux qui la vivent que l'on peut le mieux faire progresser notre société vers la justice, » écrit Bruno Tardieu qui viendra animer notre prochaine Rencontre Joseph Persat.

CALENDRIER

La manifestation des **Portes ouvertes au Mas de Carles** se déroulera le **21 septembre 2025**.

La prochaine **Rencontre Joseph Persat** aura lieu le **22 novembre 2025, 9h-17h, au lycée Saint Joseph**. Après un beau travail de l'équipe de préparation autour du livre de **Guillaume Le Blanc**, philosophe, auteur de *La Solidarité des éprouvés : pour une histoire politique de la pauvreté*, Payot, 202, c'est avec **Bruno Tardieu** que nous nous retrouverons autour de la « nouvelle philosophie sociale » développée par ATD Quart-Monde (avec la collaboration de Guillaume Le Blanc).

Pour soutenir nos actions

Un stand de vente des produits du Mas de Carles (au gré des saisons) : le **jeudi matin**, sur le marché de Villeneuve les Avignon ; le **samedi matin**, de 9h à 12h, au Mas de Carles. Existe aussi un réseau de vente grâce au travail des « **ambassadeurs** » qui alimentent un certain nombre de personnes qui leur sont géographiquement proches.

Dès à présent nous proposons nos produits aux habitants de Montfavet (à retirer chez nos amis de l'Espelido).

Quand il redémarrera nous serons présents au marché des allées de l'Oulle à Avignon.

Outre la vente, on peut se renseigner sur l'association, ses actions, ses dernières publications.

Ces achats de nos produits aident le Mas à vivre !

Vous pouvez aussi **acheter des livres** vendus sur place au Mas (ou pour certains disponibles à la librairie Clément VI à Avignon), commentaires de nos actions :

Sur l'histoire de l'association :

* *La mésange et l'amandier* : Joseph Persat, au service des exclus ou Les Cahiers du Mas de Carles 1, 2 et 3.

* *Une Terre, des hommes : au rendez-vous du Mas de Carles*, Cardère, 2021.

* La nouvelle édition de *L'histoire de l'association (1981-2021)*, Cardère, 2022.

Les actes des Rencontres Joseph Persat dans *Les Cahiers du mas de Carles* (N° 4-10, 12-13)

D'autres publications

* *Et puis ce fut le printemps : atelier d'écriture*, mars 2017, Cardère l'Ephémère, 10€.

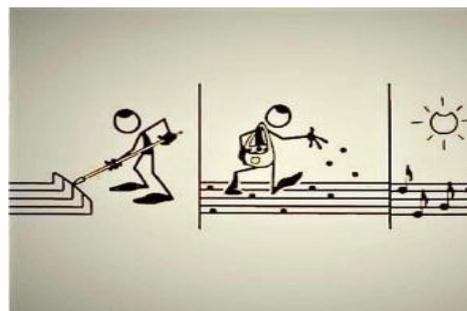
* les écrits signés en commun par Bernard Lorenzato et Olivier Pety, sur l'histoire et les Pères de l'Eglise.

Un **catalogue** des livres publiés par le Mas de Carles sera bientôt à votre disposition. La vente de ces ouvrages est destinée à participer au financement de l'association Mas de Carles.

Vous pouvez aussi aider au financement de l'association par le jeu du **prélèvement automatique**. Si cela vous tente, un RIB et au dos la somme mensuelle à prélever. Le trésorier fera le reste avec l'aide du secrétariat. Nous avons mis en place un Fonds de Dotation permettant ainsi une bonne gestion de vos dons.

Pour les dons consentis aux associations qui fournissent gratuitement des repas ou des soins aux personnes en difficulté ou contribuent à leur logement, la réduction est de 75 % des sommes versées dans la limite de 1000 €. Pour les versements dépassant cette limite, la réduction est égale à 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Lorsque les dons dépassent cette limite, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à Pierre Bonnefille, le trésorier de l'association, par courrier adressé au Mas ou par mail tresorier@masdecарles.org



BULLETIN D'ADHESION 2025

Si vous le souhaitez, vous pouvez adhérer à l'association en remplissant le bon ci-après.

Nom, prénom, adresse : _____

_____ souhaite adhérer à l'association Mas de Carles par le versement

* d'une cotisation de 20 € ;

* d'un don de soutien de 50 € (la part supérieure à 20 € sera considérée comme un don et fera l'objet d'un reçu fiscal)

* d'un don libre de € (objet d'un reçu fiscal)

Rappel : la réduction d'impôt est de 75% du montant du don dans la limite de 1.000€, 66% au-delà dans la limite de 20% du revenu imposable.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, **le prélèvement mensuel** ordonné par le « *Fonds de Dotation Mas de Carles* » au profit des actions du Mas de Carles.

Joindre obligatoirement un R.I.B., svp.

NOM : _____
Prénom : _____
ADRESSE : _____

VILLE : _____

Code Postal : _____

Verse la somme de : _____ €

tous les ____ de chaque mois

à compter du : _____

Date :

Signature :